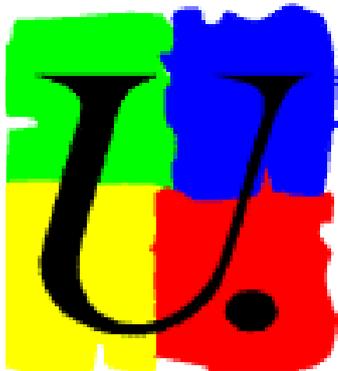


Supplément
au numéro 21
Octobre 2018



S.F.R.85

**Vous pouvez aussi
nous retrouver
sur
<http://sd85.fsu.fr/>
à la rubrique
« retraite »**

**En page 2,
l'appel du
groupe des
neuf
relayé par
l'intersyndicale
des retraité.e.s
vendéen.ne.s**

Écarté.e.s ?

Jusqu'à présent, l'idée n'était que suggérée. Elle est depuis cet été élément du discours officiel: le ou la retraité.e, classé.e parmi les inactifs, relève d'une allocation sociale.

Finis les droits acquis par le versement de cotisations pendant la vie active ! Disparu le statut d'ex-salarié.e ayant contribué à la production des richesses ! Tout.e retraité.e, devenu.e automatiquement personne âgée, est une charge pour la société ! Il ou elle ne peut prétendre à une retraite définie dans un cadre collectif et stable. Sans aucune concertation, le gouvernement décide seul.

Malgré l'enfumage persistant autour du projet de loi présidentiel sur les retraites (encore ce mercredi 10 par la voix de Jean-Paul Delevoye), la philosophie se dévoile crûment. L'annonce en serait repoussée à l'été 2019 ... après les élections européennes ! Hasard ?

En cet automne, la colère des retraité.e.s rencontre donc celle des actifs. Déjà ce 9 octobre, à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont la FSU. (photo ci-dessous JPM)

Jeudi 18 octobre, elle s'exprimera plus fort encore puisque l'appel à une mobilisation sans précédent du groupe des neuf (l'intersyndicale des 6 en Vendée) est pour la première fois repris par l'UNSA retraités et 5 associations de retraité.e.s de la Fonction Publique (ANR, UNRP, UNPRG, FNOM) ou du monde agricole (ANRAF). L'unité s'élargit.

A La Roche sur Yon comme partout en France, le 18, les retraité.e.s ne traverseront pas la rue pour trouver un petit boulot de subsistance, ils l'occuperont en masse !

Pour le groupe d'animation, CR





NOS PENSIONS EN DANGER !

Appauvrissement programmé des retraités

Un recul social de plus de 70 ans

Les dernières décisions du gouvernement concernant les pensions de retraite aboutissent à un recul social de plus de 70 ans. La pension de retraite n'est plus un droit mais devient une simple allocation sociale.

En 1993 l'évolution des pensions en fonction des salaires est remise en cause et remplacée par une évolution en fonction de l'inflation. Aujourd'hui ce gouvernement abolit toute indexation. L'évolution des pensions, devenues allocations sociales, est désormais le fait du prince avec l'objectif de les faire baisser drastiquement.

Un demi-mois de pension perdu chaque année

Après une année 2018 sans aucune revalorisation des pensions mais avec une hausse de la CSG, une augmentation de 0,3 % en 2019 et 2020 alors que l'inflation prévue est de 1,7 % par an, les retraités auront perdu près de 6 % de pouvoir d'achat. Chaque année nous perdrons l'équivalent de plus d'un demi-mois de pension. C'est un appauvrissement programmé des retraités.

Un avant-goût de la réforme à venir

Ces mesures annoncent ce que sera la réforme des retraites que prépare le gouvernement. Tout le monde sera concerné, les futurs retraités comme les retraités actuels.

**Non la pension de retraite n'est pas une allocation sociale
mais un droit acquis par le travail et les cotisations versées.**

Tous les retraités sont concernés

JEUDI 18 OCTOBRE 2018

MOBILISATION GÉNÉRALE

10H30

devant la préfecture de la Roche sur Yon

**à l'appel de 15 organisations syndicales et associatives de retraités :
groupe des 9+pôle des retraités FP+UNSA+ANRAF**